

Image not found or type unknown



Preavis de demission et pravis anticipe

Par **dawed06**, le **28/07/2010 à 20:43**

Bonjour, rnje suis serveur dans un casino donc ma convention est celle des casinos de jeux. J'ai posé ma démission par lettre recommandée et j 'ai trouvé un autre travail. Le probleme est le préavis de démission. Quel est sa durée (je crois qu il est de deux mois). J ai par ailleurs fait une demande de preavis anticipé. Y a til un delai pour une reponse? N y ai je pas droit d'office si j ai deja trouvé un autre travail. rnrnMerci d avance pour vos reponses et votre aide